

Révision de l'hébergement touristique commercial, quartier de Loretteville, district électoral de Loretteville–Les Châtel

Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Loretteville, R.C.A.6V.Q. 353

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période) :

Du 12 au 18 février 2025

Lieu :

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, quartier de Loretteville.

Description du projet et principales modifications

La Ville souhaite réviser l'encadrement concernant l'hébergement touristique commercial sur son territoire. Ainsi, depuis l'automne 2024, de nouvelles mesures entrent progressivement en vigueur.

Cet exercice est guidé, entre autres, par la volonté d'orienter le développement de l'offre d'hébergement touristique tout en maintenant l'équilibre du marché actuel de même que l'attrait grandissant envers la région.

Ces ajustements à la réglementation figurent au [Plan de mise en œuvre accélérée de la Vision de l'habitation de la Ville de Québec](#).

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=774>

Participation

Conseillère municipale:

- Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du district de Loretteville–Les Châtelers et vice-présidente du comité exécutif

Personnes-ressources :

- Emmanuel Bel, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale
- Simon Guillemette, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

- Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Participation sur la page Web du projet :

- Trois (3) visiteurs ont fréquenté la page Web de la consultation écrite. Cependant, aucune question ou commentaire n'ont été soumis via le formulaire.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles et au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Réalisation du rapport

Date : 24 février 2025

Rédigé par :

M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques
Service des relations citoyennes et des communications